



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de l'association Vacances et familles

Question écrite n° 36769

Texte de la question

Mme Corinne Vignon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le financement de l'association Vacances et familles. Cette association percevait jusqu'ici une dotation annuelle de la direction générale des entreprises (DGE) d'un montant de 100 000 euros. Cette recette lui permet de cofinancer quelque 45 000 journées de vacances en comptant malgré tout sur l'implication de 1 500 bénévoles. Depuis 1962, l'association Vacances et familles permet à des familles aux conditions de vie défavorisées de concrétiser des projets de vacances dans 300 lieux d'accueil (caravanes, *mobil homes*, appartements, maisons, villages vacances, etc.). L'association affirme avoir fait des efforts de rationalisation de ses coûts (fusion des structures, réduction des locaux, mutualisation des services) et réitère vouloir maintenir des conditions d'accueil optimum qu'elle ne pourra réunir sans le maintien de l'historique subvention de la DGE. À l'heure où beaucoup de Français connaissent un pouvoir d'achat fragilisé et un moral en berne, désarmer un partenaire comme Vacances et familles est-il opportun ? Elle souhaite savoir s'il peut disposer de leviers afin de soutenir cette association.

Texte de la réponse

La suppression de la subvention versée par la direction générale des entreprises (DGE) à l'association « Vacances et Familles » est liée à l'absence de budget tourisme voté dans la loi de finances pour l'année 2021. Toutefois, cette situation ne saurait pénaliser les actions portées par cette association pour accompagner une population particulièrement impactée par la crise sanitaire que connaît la France depuis un an. Le Gouvernement a d'ores et déjà démontré son attachement au départ en vacances des familles et des enfants, en particulier ceux issus des milieux modestes, notamment avec le déploiement du programme « colos apprenantes », permettant à plus de 140 000 jeunes de partir en vacances tout en participant à des activités éducatives, culturelles, et sportives. Dans le même esprit, il a demandé à l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) d'assurer un soutien à l'association « Vacances et Familles », ce qui leur permettra de poursuivre ses actions, ce qu'elle a accordé. L'ANCV est un opérateur majeur du tourisme social dont l'action est indispensable pour aider au départ en vacances du plus grand nombre, alors que la crise sanitaire actuelle rend plus aigu le besoin de voyager pour les populations les plus fragilisées.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36769

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1791

Réponse publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9180